

# La vie de la Société

---

Lors du **XIII<sup>ème</sup> Congrès de la SALF** qui s'est tenu à Nancy en Décembre 1996, trois posters ont reçu un prix de 5000 F : il s'agit des travaux présentés respectivement par B. Zorn (Slovénie), C.Mathieu (Bordeaux) et S.Droupy Paris).

L'Assemblée Générale annuelle de notre Société, tenue lors de ce XIII<sup>ème</sup> Congrès, a procédé au renouvellement du tiers du Conseil d'Administration de la Société et élu trois nouveaux membres au sein du CA, Clément GIMENEZ, Hubert GERARD et Vincent IZARD, deux autres membres ayant leur mandat renouvelé : Jean Pierre DADOUNE et Hervé LEJEUNE.

**L'année 1997** verra la SALF participer activement à ou organiser différentes manifestations :

- **21-22 Mars 1997 : Le désir d'enfant chez les couples VIH sérodifférents** organisé à Toulouse par le Centre de Stérilité, le CECOS Midi-Pyrénées et les Services de Gynécologie Obstétrique de l'Hôpital La Grave, avec la participation de nombreuses Sociétés savantes dont la SALF.
- **12-13 juin 1997 : Spermiologie et AMP** organisé à Strasbourg par le Groupe de travail "Assurance de qualité en Biologie de la Reproduction" auquel participe la SALF.
- **13 Juin 1997 : Aspects neurobiologiques de la sexualité masculine**, à la Faculté de Médecine Paris-Sud, Journée d'Andrologie de Bicêtre, patronnée par la SALF.
- **24-25 Septembre 1997** : à Clermont Ferrand se tiendront les 2<sup>èmes</sup> journées de la Fédération Française d'Etude de la Reproduction (FFER). Notre Société, en collaboration avec l'Association Française d'Urologie (AFU) traitera plus particulièrement le thème suivant lors de l'après-midi du jeudi 25 septembre :

**Azoospermies sécrétoires : moyens du diagnostic et stratégie en 1997.**

**Le XIV<sup>ème</sup> Congrès de la SALF** se tiendra du **11 au 13 décembre 1997** à **Toulouse**. Le programme est présenté par ailleurs dans la revue.

L'assemblée générale annuelle de notre Société aura lieu le vendredi 12 décembre 1997. Les sociétaires désirant faire acte de candidature pour les élections au conseil d'administration de la SALF sont priés de le faire par écrit aux président ou secrétaire général.